

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST**  
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André  
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AFFAIRE 2026\_C\_043**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA SPA RÉUNION**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **16/04/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **47**.

Nombre de membres :

<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Absents</b>	<b>Total des votes</b>
<b>42</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Patrice ELLAMA, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Matthieu K/BIDY, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Doly RAMSAMY, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN

**ETAIENT ABSENTS :**

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Monsieur Dominique PRIX, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario EDMOND donne procuration à Madame Nina ROGER, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Mario MOREAU, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT

**SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS** qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

## **AFFAIRE - 2026\_C\_043**

### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA SPA RÉUNION**

#### **I – CONTEXTE**

Ces quatre dernières années, la SPA Réunion a pris en charge 469 animaux (chiens et chats) issus du territoire de la CIREST.

#### **II- PRÉSENTATION**

L'association SPA Réunion, partenaire très actif depuis plusieurs années sur le territoire de la CIREST, œuvre en faveur de la protection animale. Son action s'inscrit pleinement dans les objectifs de santé publique et de protection de l'environnement que nous soutenons.

Face à l'augmentation du nombre d'animaux errants et abandonnés sur le territoire du département, estimée à environ 1 500 animaux par an ainsi qu'à la montée des préoccupations citoyennes en matière de bien-être animal, et en l'absence de refuge intercommunal, il apparaît nécessaire de renforcer le partenariat avec la SPA Réunion.

Année	Nombre chiens récupérés par la SPA/AN	Nombre chats récupérés par la SPA/AN
2025	64	2
2024	77	17
2023	156	29
2022	106	16
<b>totaux</b>	<b>403</b>	<b>64</b>

Par courrier, l'association SPA Réunion a formulé une demande de subvention auprès de la CIREST afin de poursuivre ses actions en faveur de la protection animale et de répondre efficacement aux défis liés à l'errance et à l'abandon des animaux sur notre territoire.

Cette aide financière vise également à permettre à l'association de faire face à l'inflation impactant fortement sa trésorerie, notamment sur des postes essentiels tels que l'alimentation, les soins vétérinaires et le fret aérien.

#### **III- ÉLÉMENTS FINANCIERS**

À ce titre, la SPA Réunion sollicite une subvention CINQ MILLE EUROS (5 000.00 euros).

Il est rappelé que 95 % des animaux sortis de la fourrière CIREST sont des chiens. Dans le cadre de ces sorties, la CIREST prend également en charge les frais liés à l'identification des animaux.

Nonobstant ces éléments, et compte tenu de l'absence de refuge intercommunal ainsi que de l'importance des actions menées par la SPA Réunion au bénéfice du territoire de la CIREST, il est proposé d'attribuer, au titre de l'année 2026, une

subvention d'un montant de CINQ MILLE EUROS (5 000.00 euros) à l'association SPA Réunion.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,

**Considérant** la volonté de la CIREST de répondre aux défis liés à l'errance et à l'abandon des animaux son territoire ;

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 48 « Pour »,**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de CINQ MILLE EUROS (5 000.00 euros) à l'association SPA ;
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance  
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,  
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER